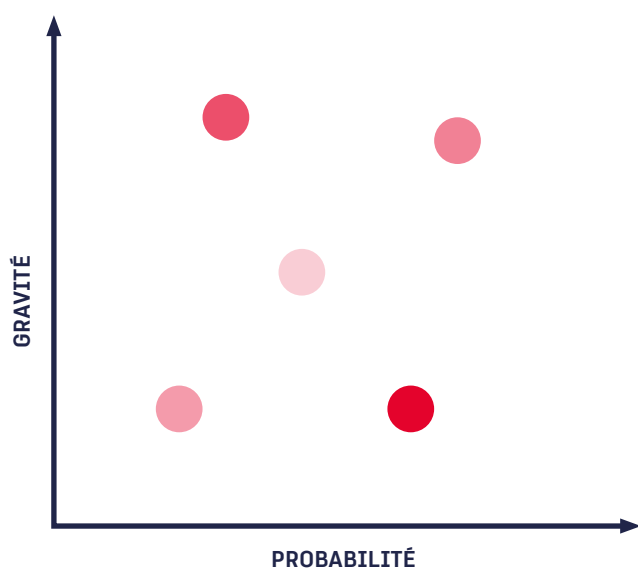


L'APPROCHE GÉOPOLITIQUE EN ENTREPRISE

Depuis plus de 50 ans, les organisations ont intensifié leurs activités à l'international et multiplié leurs interrelations avec d'autres acteurs à travers le monde. Ce processus s'est accéléré avec la globalisation économique. Les conséquences sont principalement :

- une extension et une complexification des chaînes logistiques ;
- l'émergence d'acteurs transnationaux tels que les entreprises multinationales et les ONG ;
- une intrication encore plus marquée des événements politiques, économiques, socio-culturels et environnementaux.

Si une telle situation a longtemps été synonyme d'opportunités de croissance, les événements récents (notamment la menace terroriste, la pandémie de COVID-19 et les conflits armés) ont augmenté l'exposition des entreprises à des risques d'une gravité et d'une nature nouvelle.



QU'EST-CE QU'UN RISQUE POUR LES ENTREPRISES ?

Un risque se définit par l'identification d'un événement possible quoiqu'incertain pouvant porter préjudice à la pérennité d'une entreprise.

Cet impact est à évaluer selon sa probabilité et sa gravité potentielle :

- sa probabilité de survenance (peu probable à très probable);
- la gravité de l'impact potentiel (de faible à fort).



QU'EST-CE QU'UNE ANALYSE GÉOPOLITIQUE DU RISQUE ?

La géopolitique est l'étude des rivalités entre des acteurs politiques ou économiques sur/pour un territoire donné. Développer une analyse géopolitique du risque revient à examiner les facteurs politiques territorialisés qui peuvent influencer la probabilité et la gravité de l'impact des risques auxquels l'entreprise est exposée.

Parmi les menaces pesant de plus en plus sur les entreprises, notons particulièrement celles liées à :

- la captation de données et de savoir-faire ;
- l'atteinte à la (e)réputation ;
- l'exposition aux cyberattaques (provenant aussi bien d'Etats ; d'hacktivistes ; de cybercriminels ou de terroristes) ;
- la réglementation (voir fiche sur le devoir de vigilance).

COMMENT AGIR ?

Concrètement, pour anticiper ces risques, il s'agit de mettre en place une démarche de veille et de renseignement. L'information collectée pourra servir à la **construction d'outils d'aide à la décision** telle qu'une matrice d'identification des risques.



EN BREF

Toute démarche de gestion de risque efficiente ne peut être menée sans :

1. se former ou être accompagné à la mise en place d'une activité minimale de veille et d'anticipation ;
2. être activement en lien et en réseau avec les acteurs économiques de son territoire.

CONTACTS

- **L'Agence de Développement pour la Normandie**

<https://adnormandie.fr/contact/>

Tél. : 02 31 53 34 40

- **La Mission Stratégie Prospective Intelligence Economique de la Région Normandie**

spie@normandie.fr

Tél. : 02 31 06 98 98

- **Les Délégués à l'Information Stratégique et à la Sécurité Économique**

dreets-norm.disse@dreets.gouv.fr

Cette fiche est réalisée dans le cadre d'une thèse CIFRE, financée par la Région Normandie, dont les travaux de recherche bénéficieront à la démarche régionale en faveur de l'Intelligence économique.